

DES NOUVELLES DE XAMBES





Mairie de Xambes

Agence postale communale
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-11h45
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

Secrétariat
33 rue Principale 16330 Xambes
Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et mercredi : 8h-13h / 14h-17h
Jeudi : 8h-13h (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 8h-12h

Tél. : 05 45 39 87 47
mairie.xambes@wanadoo.fr

Site Internet : **www.xambes.fr**

Permanence de la maire : mardi matin

En cas d'urgence :
06 12 36 64 36

Sommaire n° 57

Éditorial	3
Travaux – réalisations – acquisitions	4
Bar-restaurant <i>Le Relais des chasseurs</i>	5
Des nouvelles d'Annick	6
Cadre de vie, environnement	
Label Villes et Villages fleuris	7
Balades Nature et Patrimoine	8
Vie associative	
Comité des Fêtes	12
Amicale des Propriétaires de Xambes	13
Amicale des Donneurs de Sang	14
Club Nos Villages	15
Affaires scolaires	
École Paul Buard	16
Association des Parents d'Élèves	17
Animations	
Randonnée Saint-Amant – Xambes	18
Marché de Producteurs et d'Artisans	21
Revue <i>Jadis</i>	22
Le jubilé du FC Xambes	23
Commémoration du 11 Novembre	24
Informations pratiques	25
Vie économique	28

L'échéance des prochaines élections municipales, en mars, marquera la fin du mandat.

Dans un village comme le nôtre, l'action municipale repose avant tout sur l'engagement de femmes et d'hommes attachés à leur territoire.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des élus du Conseil municipal, à leur engagement constant, leur travail collectif et individuel, souvent discret, mais déterminant pour faire avancer les projets. Ils ont répondu présents pour les décisions importantes, comme pour les petits gestes qui font la vie du village. Grâce à ce travail collectif, notre commune a pu avancer, maintenir des services essentiels et travailler à l'amélioration de la qualité de vie.

Notre commune est un territoire à taille humaine, où l'on se connaît, où l'engagement est concret et où chaque projet compte. Sa vitalité repose d'abord sur ses associations dynamiques, les bénévoles investis, les artisans, les commerçants, les enseignants, les agents communaux : c'est cette énergie collective qui en fait une force, un espace où il fait bon vivre.

Voter aux élections municipales est l'occasion pour chacune et chacun de participer pleinement à la vie locale, c'est un rendez-vous démocratique essentiel pour l'avenir. S'informer, s'exprimer, voter, sont les fondements de la vie citoyenne. L'élection qui arrive sera différente des précédentes. Vous voterez pour une liste paritaire au scrutin de liste. Rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée, rendra votre vote nul.

Je remercie chaleureusement les habitantes et les habitants pour la confiance accordée tout au long de ce mandat, pour nos échanges... parfois nos désaccords, toujours constructifs.

Notre prochain rendez-vous est fixé au 23 janvier 2026 pour la traditionnelle cérémonie des vœux, nous serons très heureux de vous y accueillir nombreux.

De très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Géraldine JÉRÔME

- Suite à la vacance du commerce Bar-Restaurant, une nouvelle annonce a été publiée sur les sites professionnels. Le Conseil municipal s'est réuni pour examiner les deux candidatures reçues et le choix collégial s'est porté sur la personnalité de Jean Peyrole (voir p. 5).

Des travaux de peinture ont été réalisés pour rafraîchir les locaux.

En raison de fuites récurrentes, la réfection de la toiture est envisagée prochainement et le remplacement des huisseries est programmé.

- Comme chaque année avant la rentrée scolaire, l'entretien des locaux et des espaces extérieurs de l'école a été assuré par les employés communaux : réorganisation de la classe de maternelle (installation de nouvelles étagères, remplacement du linoléum au sol, ponçage et vernissage des tables de travail) et poursuite du remplacement du mobilier (bureaux et chaises) de la classe de CP-CE1. Les arbres plantés dans la cour se développent bien.

- Certains d'entre vous ont été surpris du démontage de la première grille d'enceinte du monument aux morts. Peut-être aurions-nous dû en informer les habitants auparavant ! Cette décision résulte des recommandations du jury *Villes et Villages fleuris* lors de sa visite en août dernier. Des interrogations se posent désormais en ce qui concerne la deuxième grille d'enceinte. Nous nous laissons le temps de la réflexion et vous invitons à nous faire connaître votre position à ce sujet.

- Des préconisations ont également été émises par le jury *Villes et Villages fleuris* pour rénover l'arche située au petit square. Stéphane Teillet s'est investi pour créer un nouveau support en réutilisant des matériaux en stock.

- Nous avons travaillé à l'amélioration de la *Balade nature et patrimoine* avec un circuit plus long, plus étoffé, en y intégrant la possibilité d'y écouter des podcasts. Jean-Louis Jonquet décrit le dispositif quelques pages plus loin (cf. p. 8). Merci à lui pour la rédaction des textes et aux bonnes volontés qui ont bien voulu prêter leur voix pour ces enregistrements.

- Nous poursuivons nos démarches en faveur de la sauvegarde de l'église Notre-Dame-de-tous-Biens. La restitution de l'étude diagnostique a fait l'objet d'une rencontre avec Madame la Conservatrice régionale adjointe des monuments historiques, Madame la Technicienne des bâtiments de France, Madame la Conservatrice du Patrimoine du Service régional de l'Archéologie et l'architecte du cabinet Dodeman. L'intérêt d'une restauration suivie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles n'est pas à démontrer, elle permettra d'une part de bénéficier de soutiens d'ordre technique et d'autre part de soutiens financiers.

La commune propose de réaliser le chantier par tranches réparties sur un nombre d'années assez conséquent, en tenant compte bien entendu des capacités du budget communal. La programmation 2026 se limitera à l'exécution des études complémentaires indispensables au démarrage du chantier. Puis en 2027, devraient être lancées les fouilles archéologiques obligatoires.

- Les démarches administratives des trois petits projets photovoltaïques sont lancées. Deux d'entre eux ont obtenu un arrêté de non-opposition de la part de la Préfecture alors que des études environnementales doivent encore être menées sur le troisième site (ancien stade).

- Rappel concernant la fermeture technique du réseau cuivre au 27 janvier 2026 : pour continuer à bénéficier d'un accès Internet à compter de cette date, les abonnés devront avoir migré vers le réseau de fibre optique. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons à contacter en urgence votre opérateur.

Géraldine JÉRÔME

Le bar-restaurant de Xambes est de nouveau ouvert depuis le 23 octobre dernier. La Municipalité est heureuse de la réouverture de ce commerce qui vient accompagner l'activité de notre boucher-charcutier Christophe Roturier. Nous espérons que leurs deux présences contribueront à dynamiser la commune.

Bienvenue à son gérant, Jean Peyrole, qui a exercé le métier de cuisinier dans de nombreux pays : Espagne, Portugal, Maroc, Laos, Vietnam, avant de revenir en France où il a notamment tenu un relais routier en Dordogne.

Il a choisi d'appeler son établissement : *Le Relais des chasseurs*, comme un clin d'œil au chef Bernard Loiseau, qui fut son maître d'apprentissage, et qui lui avait confié vouloir nommer ainsi l'un de ses futurs restaurants.

Passionné par le cinéma des années 60 à 80, Jean Peyrole a décoré les murs avec des photos d'acteurs français : le duo Delon-Belmondo dans *Borsalino*, l'équipe mythique des *Tontons flingueurs*... et il a aussi affiché des vedettes américaines, notamment de westerns : John Wayne, Robert Mitchum...

Il propose principalement une cuisine traditionnelle française, copieuse et généreuse : blanquette, bœuf bourguignon... avec remise au goût du jour de desserts oubliés : semoule au lait... Mais figurent aussi sur la carte : burgers, fish and chips (les vendredis), etc.

Il souhaite proposer des soirées thématiques musicales (karaoké, musique rétro...), et des soirées culinaires (repas cagouilles, pot-au-feu...).

L'établissement bénéficie d'une large amplitude d'ouverture :

Réservations : **06 46 85 35 78**
05 16 11 04 43

LE RELAIS DES CHASSEURS	
Horaires d'hiver	
Lundi	Fermé
Mardi	9h - 14h / 18h - 20h30
Mercredi	9h - 14h / 17h - 20h30
Jeudi	9h - 14h / 18h - 20h30
Vendredi	9h - 14h / 17h - 00h
Samedi	10h - 14h / 16h - 00h
Dimanche	Fermé

J.-Louis JONQUET



Photo J.-L. Jonquet

NDLR : Nous reproduisons ci-dessous le courrier qu'Annick Causel, ancienne deuxième adjointe qui a déménagé en juin dernier, nous a fait parvenir.

Quelques mois se sont écoulés depuis mon départ.

Prise entre déménagement et soucis familiaux, je tenais par ces quelques lignes à vous exprimer tous mes remerciements pour ces seize années passées à Xambes, pour l'accueil chaleureux, la bienveillance, le soutien dans les épreuves de ma vie.

Les cinq années passées au conseil municipal ont été enrichissantes. Je m'y suis engagée avec passion. J'ai découvert un autre monde, le fonctionnement communal avec son lot de désagréments, mais aussi de bons moments et des découvertes, des rencontres que je n'imaginais pas. De nouvelles amitiés se sont créées.

Merci à Géraldine de m'avoir fait confiance, à Anne pour son écoute et sa gentillesse, et à tous les conseillers également pour les actions que nous avons pu mener ensemble. Merci à tous les habitants que j'ai pu rencontrer.

Je tiens particulièrement à exprimer ma profonde gratitude aux personnes présentes lors de mon pot de départ du 13 juin, et aussi un grand merci pour les messages, courriers, coups de téléphone reçus.

Merci pour tous les moments partagés et les souvenirs inestimables. Xambes restera toujours dans mon cœur. Nos chemins se recroiseront sûrement, à Xambes ou ailleurs, et j'en serai ravie.

Bonne continuation à tous

Amicalement,

Annick



Salle des fêtes, 13 juin 2025.
Photo J.-L. Jonquet

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du contrôle du label « Villes et Villages Fleuris », les membres du jury ont visité notre commune le 27 août dernier. Après délibération, ils nous ont annoncé le maintien du Label « *Villes et Villages Fleuris* », 2 Fleurs sous condition.

Le courrier était accompagné du rapport établi à la suite de la visite. Au-delà d'un état des lieux très détaillé, il comporte de nombreuses suggestions pour nous permettre de progresser dans le label. Nous reproduisons ci-dessous la conclusion générale.

Nous profitons de l'occasion pour renouveler nos vifs remerciements à tous ceux qui contribuent au fleurissement et à l'embellissement de Xambes.



Conclusion générale du jury

Le jury vous remercie pour l'accueil et les échanges qui vous ont permis de présenter la démarche d'amélioration du cadre de vie de votre commune autour des enjeux du Label des Villes et Villages Fleuris.

La démarche de labélisation impose aux équipes municipales un suivi et une veille continue, une mobilisation des différents acteurs.

La réussite de cette démarche « Villes et Villages Fleuris » est certes attachée à la volonté politique, mais elle se construit grâce au travail, à la technicité et à la persévérance des agents techniques. Le jury vous conseille d'anticiper le remplacement de Stéphane Teillet pour assurer le tuilage et la transmission des savoirs.

Le jury a apprécié le caractère authentique, apaisé et préservé du bourg. Cette identité doit être renforcée par la présence du végétal, en quantité, en qualité et en suivi. Un suivi qui manque sur certains espaces. Il faut amplifier les initiatives de végétalisation auprès des habitants. La qualité de certains jardins privés montre l'intérêt que les propriétaires portent à la qualité de leur cadre de vie, de leur paysage du quotidien. Profitez-en !

Cette dynamique doit s'accompagner d'un plan de reconquête par le végétal, en lien avec votre identité, en relation avec les acteurs et partenaires locaux (ATD16, Pays Ruffécois, CAUE 16).

Xambes possède de nombreux atouts mais un certain essoufflement a été ressenti par le jury. Des actions sont présentes mais ne font pas toujours référence à la démarche de labellisation.

En fonction des résultats de la grille d'évaluation et à la suite de la visite effectuée sur votre commune, le jury décide de maintenir la commune de Xambes au niveau de Label « Villes et Villages Fleuris » 2 Fleurs mais sous condition.

Cette décision ne remet pas en cause vos actions ni votre engagement, mais elle s'impose au vu de l'évaluation de certains critères et notamment la valorisation de la démarche de labellisation et le suivi général du patrimoine végétal. Nous vous invitons à voir les différents points d'amélioration avec des référents Espaces Verts/Paysage/CAUE ou autres personnes qui pourront vous accompagner dans la démarche, en reprenant les éléments du compte rendu.

Le Pays du Ruffécois et l'Office de Tourisme en Nord Charente ont mis en place, dans certaines communes labellisées Villes et Villages fleuris, des « Balades Nature et Patrimoine ». Elles sont destinées à mettre en valeur le patrimoine bâti et fleuri de ces villages, mais aussi les actions environnementales menées par les municipalités. En effet, on l'oublie souvent, mais le label VVF ne concerne pas que le fleurissement, il s'agit d'un engagement environnemental global.

Xambes fait partie du dispositif depuis plusieurs années et dispose déjà d'un parcours. Le départ de la boucle se situe sur la place de la Salle des Fêtes où est affiché le plan du circuit. La balade est repérable dans les rues grâce à des cagouilles vertes (le petit escargot emblématique de la Charente) peintes sur les murs. Ce premier trajet fait 700 mètres (place de la Salle des Fêtes, Porte de l'an 2000, rue Jean Grand, lavoir, chemin des Chêneveaux, église, place de la Salle des Fêtes).



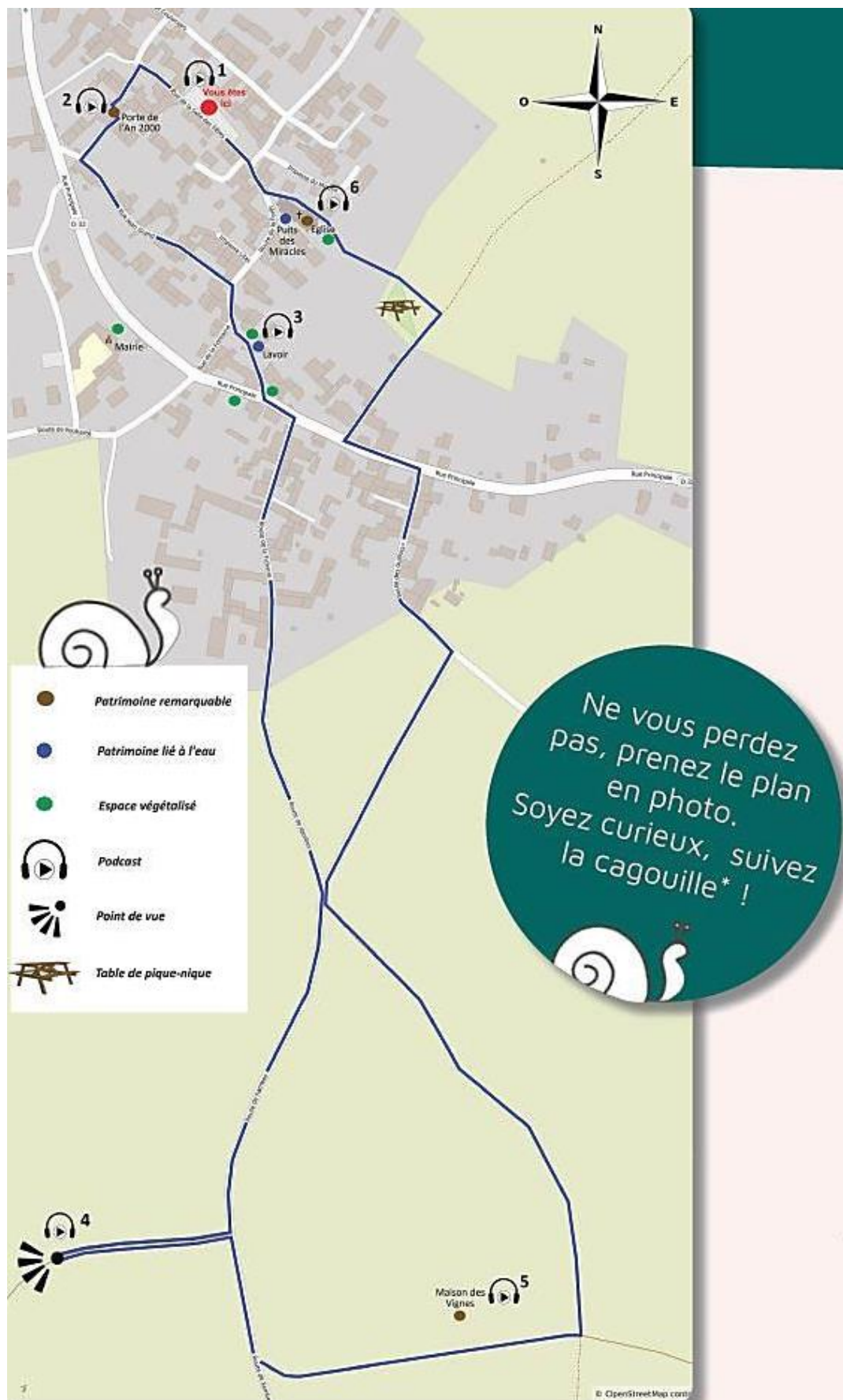
1. Parcours d'origine.

L'été dernier, un nouveau parcours, plus long (environ 3 km), a été élaboré. La signalétique sera installée prochainement. Le trajet est identique au départ, mais après le lavoir, il emprunte la route de La Fichère pour monter jusqu'au banc situé sur le chemin blanc, au pied de la première éolienne (la plus à l'ouest). On revient ensuite sur ses pas pour rejoindre la maison de vignes de La Prade (au pied de la deuxième éolienne), puis on rattrape le chemin de terre qui conduit à la route des Guillots. L'itinéraire emprunte ensuite une portion de la rue Principale jusqu'au chemin des Chêneveaux où l'on reprend alors la fin du premier circuit.

Autre nouveauté, six étapes ont été prévues à des points d'intérêt particulier : la place de la Salle des Fêtes, la Porte de l'An 2000, le lavoir, le panorama au pied de l'éolienne n° 1, la maison de vignes de La Prade (éolienne n° 2), l'église. En téléchargeant une application sur leur téléphone portable, les visiteurs pourront flasher un QR Code à chaque arrêt et écouter un court commentaire lu par un habitant de Xambes. (Voir pages suivantes le plan et les textes enregistrés)

L'enregistrement a été fait début octobre, dans la salle des fêtes, par Garance Poinot-Widmann (garance.pw@gmail.com). Merci à nos six concitoyens qui ont bien voulu lire les textes au micro.

La partie montage sonore est terminée. La mairie attend maintenant que le Pays ruffécois lui fournisse les QR Codes pour les installer. La municipalité ne manquera pas de vous convier à l'inauguration du nouveau parcours quand il sera opérationnel...



1. Salle des Fêtes (départ)

Bienvenue à Xambes, village de 300 habitants dont les origines pourraient remonter à la période gauloise puisque son nom viendrait de Sembenus, patronyme gallo-romain.

La commune est heureuse de vous accueillir pour cette balade Nature et Patrimoine proposée dans le cadre du dispositif Villes et villages fleuris. Ce label est important pour la municipalité qui a engagé un travail de longue haleine pour lutter contre le réchauffement climatique. Et parmi ses actions prioritaires figure notamment le développement de la végétalisation pour atténuer la dimension très minérale du bourg. Il est en effet construit le plus souvent en moellons calcaires qui accumulent la chaleur estivale. De même, la mairie cherche à rendre les sols perméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et lutter contre les sécheresses. C'est pourquoi vous constaterez, par exemple, que certains trottoirs sont recouverts d'herbes.

Nous commençons la balade sur la place de la Salle des Fêtes, à l'emplacement de l'ancien cimetière médiéval. Il a fallu 75 ans à la préfecture, après une résistance opiniâtre des habitants, pour faire déplacer ce cimetière à l'extérieur du bourg, en 1913. De nos jours la place héberge diverses manifestations : marchés de producteurs et d'artisans, repas des associations, vide-maisons, etc.

Au fil des étapes, vous allez maintenant découvrir le cœur du village, mais vous profiterez aussi d'une belle escapade dans la campagne, au sommet du plateau.

Commencez la visite par la Porte de l'An 2000.

Bonne promenade !

2. Porte de l'an 2000

Voici la Porte de l'an 2000 dont le nom intrigue souvent les visiteurs. Il a pour origine un projet du ministère de la Culture qui avait proposé aux communes de créer des portes pour célébrer l'arrivée de l'an 2000. Le 31 décembre 1999, à minuit, la population était invitée à marquer symboliquement le changement de millénaire en franchissant ces portes. La plupart d'entre elles furent édifiées temporairement et elles ont aujourd'hui disparu. Xambes est une des rares communes à avoir conservé la sienne car la municipalité avait choisi de faire une construction en dur. C'est devenu au fil des ans un élément emblématique de notre petit patrimoine et on la retrouve sur le logo de la mairie.

Franchissez le porche. En poursuivant votre visite, vous pourrez remarquer que le passage est soigneusement végétalisé grâce aux efforts des riverains. Vous allez ensuite emprunter la rue Jean Grand et vous verrez qu'un effort particulier a été fait pour protéger le fleurissement spontané des pieds de murs.

L'origine du nom de cette rue vient d'une plaisanterie : pour taquiner l'un de ses anciens habitants, une plaque en bois avait été apposée avec le nom « rue Jean Grand ». Ce nom est toujours resté dans la mémoire orale et il a fini par être officiellement retenu quand il a fallu baptiser les rues du village.

Je vous invite à continuer la promenade jusqu'à la fontaine du village.

3. La fontaine et le lavoir

Vous êtes arrivés à la fontaine municipale. C'est la seule présence d'eau de surface car Xambes, qui est construite sur un plateau calcaire aride, compte de nombreux puits mais un seul petit cours d'eau intermittent en été : le ruisseau des Chêneveaux qui prend sa source devant vous, au lavoir. Vous le découvrirez en fin de parcours.

Les registres du conseil municipal nous apprennent qu'en 1842, la municipalité décide de reconstruire la fontaine et de lui adjoindre un lavoir. Il sera couvert en 1931. Avant l'arrivée de l'adduction d'eau, c'était un des hauts-lieux de la vie sociale de la commune. Pour le meilleur et pour le pire si l'on en croit le curé de Xambes, l'abbé Boyer, qui écrivait vers 1900 que les lavandières blanchissaient le linge et noircissaient les réputations...

Profitez de cet arrêt pour lever les yeux et détailler le raffinement de certains éléments du petit patrimoine architectural. Retournez-vous et observez la dentelle d'argile sur les tuiles du faîtage de la maison, au fond de la rue par laquelle vous êtes arrivés. Vous découvrirez ainsi, au fil de votre promenade, une foule de détails disséminés dans l'architecture des bâtiments : linteaux gravés de petites rosaces ou de médaillons, piliers sculptés, génoises du 18^e siècle, pierres chasse-roue au pied des portails... Ils témoignent de la richesse passée du village.

Sortons maintenant du village pour aller sur le plateau.

4. Depuis le banc, au pied de l'éolienne n° 1 (Clos Clissac)

Nous sommes au point le plus haut de la commune, à environ 130 m d'altitude. C'est ce qui offre cette vue remarquable sur la campagne environnante. Placez-vous devant le banc en lui tournant le dos, vous regarderez alors vers le nord et vous voyerez au loin le Pays du Ruffécois en face de vous.

En contrebas, vous pouvez reconstituer le développement urbain du village. Classiquement, le cœur historique se trouve dans le secteur de l'église. Puis le bourg s'est étendu progressivement en rayonnant autour d'elle. Au 19^e siècle, l'extension s'est faite dans le secteur de la mairie-école (légèrement à votre gauche) et le long de la rue Principale. Enfin, au 20^e siècle, des lotissements modernes sont apparus en périphérie.

Vous pouvez distinguer au loin les vestiges de l'antique forêt d'Argenson, vaste massif forestier qui, au Moyen Âge, s'étendait du Marais poitevin à Angoulême : devant vous et à droite, la forêt de la Boixe et dans son prolongement, à gauche, la forêt de Tusson.

Depuis ce promontoire, vous devinez peut-être le cours du fleuve Charente repérable grâce aux arbres de haute futaie qui bordent ses rives. Il arrive de Mansle et de Luxé par le nord, passe dans la trouée entre la forêt de la Boixe et celle de Tusson (en face de vous, légèrement à gauche, entre deux châteaux d'eau) et rejoint Ambérac à votre gauche. Il amorce ensuite un large virage à partir de Marcillac-Lanville, ce qui lui permet de contourner le plateau par le sud, derrière vous. Il poursuit ensuite vers Angoulême dont on distingue au sud-est, la banlieue... quand le temps est clair.

Continuez maintenant votre chemin vers la deuxième éolienne.

5. Maison de vignes de La Prade (éolienne n° 2)

Vous faites maintenant étape à la maison de vignes de La Prade, en bordure du bois des Guillots. Ces maisonnettes sont appelées localement des « loges ». Elles servaient autrefois aux vignerons qui les utilisaient pour s'y abriter et y stocker leur matériel. Elles datent généralement du 19^e siècle, véritable âge d'or économique de Xambes qui produisait alors un vin rouge réputé et qui s'exportait dans tout le Poitou. Des traces de ce riche passé subsistent dans le bourg, notamment à travers des portails monumentaux. Malheureusement l'arrivée du phylloxéra, vers 1870, fut une véritable catastrophe. Elle ruina la commune et la vida de ses habitants : 660 habitants en 1846, 320 en 1900.

Vers 2010, la mairie racheta cette maisonnette et sa sœur jumelle située au pied de l'éolienne n° 1, plus à l'ouest. Et elle les fit restaurer par Henri Martin, l'employé communal. Un panneau explicatif est apposé sur chacune d'elles. N'hésitez pas à les consulter.

En redescendant vers le bourg, vous allez longer une partie des haies récemment replantées pour servir de refuge à la faune et à la flore, et lutter contre le ruissellement très important lors des fortes pluies. 600 mètres ont pu être replantés grâce à un partenariat entre la municipalité, la Fédération de chasse et l'école.

Vous pourrez voir la poursuite de cette action en faveur de la biodiversité lors de la prochaine et dernière étape qui se situera dans le chemin des Chêneveaux, la seule zone humide de notre territoire. La tonte différenciée, notamment, y est régulièrement pratiquée pour laisser aux plantes et aux insectes le temps de se développer. On y constate d'ailleurs depuis quelque temps la réapparition d'orchidées sauvages.

6. Les Chêneveaux et l'église (arrivée)

Le chemin des Chêneveaux tire son nom de la culture du chanvre qui y était pratiquée autrefois. Lieu particulièrement prisé des promeneurs et des jardiniers, il bénéficie d'une attention toute particulière de la municipalité qui l'a fait classer en zone naturelle. La végétation et la faune y sont particulièrement riches grâce au ruisseau qui coule parallèlement au chemin et qui prend sa source au lavoir que vous avez déjà vu. Cette belle couverture végétale est particulièrement appréciable en période de canicule car on y constate une baisse de plusieurs degrés avec le centre-bourg, très minéral.

Dépassez l'aire de pique-nique et franchissez le ruisseau. Le grand bâtiment à droite est le Clos Mondésir bâti à la fin du 19^e siècle à l'emplacement de l'ancien prieuré. Vous découvrez à gauche le chevet de l'église Notre-Dame de Tous-Biens. Elle date des 12^e et 13^e siècles mais une église primitive existait auparavant : son existence en 988 est mentionnée dans une charte latine.

Au Moyen Âge, dans le puits qui est au pied de la façade sud de l'église (appelé aujourd'hui Puits des Miracles) on retrouva des reliques de sainte Marie-Madeleine et de saint Vincent martyr. Aussitôt des miracles innombrables se produisirent qui donnèrent naissance à un pèlerinage réputé dont on perd ensuite la trace.

Ici s'achève notre visite sonore. Merci d'avoir pris le temps de partager avec nous ces différents témoignages sur la vie du village. N'hésitez pas à flâner dans le bourg : il reste une foule de détails à découvrir au fil des rues.

J.-Louis JONQUET

Chers lecteurs, chères lectrices,

La fin d'année approche et il est temps de dresser le tableau des manifestations organisées par le Comité des Fêtes de Xambes.

Notre frairie s'est déroulée durant le premier week-end de septembre. Les badauds ont pris plaisir à déambuler parmi les stands des forains tandis que, les sourires accrochés aux visages, nos bénévoles servaient les plus affamés d'entre vous avec des mets délicats. Cette année, vous aurez sans doute noté la présence d'un stand de confiseries tenu par M. Seneca pour ravir les papilles amatrices de sucreries.

Avec l'aide des conseillers municipaux, les enfants ont eu le privilège d'inviter les visiteurs à se rassembler par le biais d'une retraite aux flambeaux, offerte par le Fournil d'Anaïs, pour assister au feu d'artifice sur le thème des comédies musicales. Le dimanche, deux attelages équins de l'association des Valois sont venus proposer des tours de calèches toute la journée tandis qu'un brasero accueillait les hamburgers au canard du traiteur Dumontet. Les trois acteurs indispensables de la frairie, forains, mairie et comité, sont unanimes quant à la réussite de cette édition 2025.

Le Comité des Fêtes organise des manifestations mais œuvre aussi main dans la main avec les acteurs de la commune. Le samedi 15 novembre, la municipalité a souhaité instaurer une soirée anniversaire des 50 ans du FC Xambes, soirée pour laquelle le comité s'est chargé de tenir la buvette, de contacter un traiteur et de recruter des serveurs. L'ambiance était festive, pleine d'émotions, les convives échangeaient autour de l'exposition commémorative installée par la mairie, profitaient des vieux amis retrouvés le temps d'un soir. Les bénévoles se sont installés parmi les invités pour partager une succulente garbure. La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit, jusqu'au petit matin pour les plus endurants.

Notre second concours de belote s'est déroulé le dimanche 23 novembre. Les équipes se sont affrontées tout l'après-midi en espérant remporter le premier prix, un jambon pour chacun des membres de l'équipe victorieuse. Nos bénévoles se sont affairés pour proposer crêpes et rafraîchissements, aidés par le Relais des Chasseurs. Les joueurs se sont retrouvés à la fin du concours autour du verre de l'amitié proposé par le comité.

Avant de tourner la page sur l'année 2025, le comité a convié les bénévoles à un repas au bar de Xambes, le Relais des Chasseurs, le samedi 6 décembre à 19 h. N'oublions pas que sans eux, nos manifestations seraient plus ternes. Nous les remercions encore une fois pour leur engagement, leur détermination à faire de notre village un lieu où chacun peut trouver sa place, de la gaieté et le plaisir de se retrouver. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous tiendrons notre assemblée générale le vendredi 9 janvier à 19 h à la salle des fêtes.

Nous souhaitons à chaque Xamboise, chaque Xambois, une vie pleine de rires, de chaleur et d'amitié.

Le Comité des Fêtes
de Xambes



Le groupe *Les White Glasses* s'est chargé d'animer le repas de la frairie.
Photo Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et tous,

Notre saison est bien lancée ! Voici un petit rappel des jours et dates de chasse : la période d'ouverture de la chasse est fixée du 14 septembre 2025 au 20 février 2026, par arrêté préfectoral.

La chasse est ouverte les lundi, mercredi, jeudi et dimanche, de 8 h du matin à 12 h, et de 14 h à la tombée de la nuit (une heure après l'heure légale du coucher du soleil).

Pour rappel, la chasse aux perdreaux est désormais fermée, et celle au lièvre se clôturera le 25 décembre 2025. Seul le tir des faisans obscurs est autorisé, afin de privilégier le repeuplement des faisans communs de souche Mandchourie.

La société de chasse compte aujourd'hui dix-huit chasseurs, et chacun s'est vu remettre une casquette orange fluo, un geste indispensable pour la sécurité de tous ! Nous encourageons aussi les promeneurs à se munir d'un élément fluo afin d'être facilement repérés lors de leurs sorties.

L'Office français de la Biodiversité (OFB) et la Gendarmerie effectuent des contrôles réguliers sur le secteur ; nous rappelons donc à chacun que les chiens doivent être tenus en laisse sur les chemins communaux.

Le dimanche 6 juillet 2025 a eu lieu notre repas d'été, avec au menu du sanglier cuit au four. Je tiens à tous vous remercier d'avoir répondu présents, comme chaque année. Une fois de plus, notre menu traditionnel a fait l'unanimité : vous le réclamez d'année en année, et c'est toujours un plaisir de le partager avec vous. On ne change pas une recette qui marche !



Dimanche 6 juillet : le traditionnel repas d'été.

Photo Amicale des Propriétaires de Xambes

À noter dans vos agendas, notre prochain repas aura lieu le **dimanche 8 mars 2026** à midi, à la salle des fêtes de Xambes.

Pour votre information, nous organisons une journée lâcher au tableau aux faisans le 10 janvier 2026.

Le **samedi 7 mars 2026**, la société de chasse participera à l'opération « *J'aime la Nature Propre* ». Chasseurs et promeneurs sont chaleureusement invités à se joindre à cette action de nettoyage de la nature.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Le Président
Ludovic RÉGEON

Le plaisir de chasser

La chasse est bien plus qu'un acte, c'est une passion, une immersion dans la nature, un retour à des instincts ancrés que le quotidien moderne étouffe trop souvent.

À l'aube, lorsque le silence se mêle au souffle léger du vent, le chasseur ressent cette vibration particulière de bien-être, celle d'être pleinement présent, en harmonie avec la nature qui s'éveille.

Il y a d'abord le plaisir de la marche, de l'observation, de ces heures passées à scruter les traces laissées sur la terre humide, l'écoute des bruissements de la forêt, le râle d'un geai, le dépôt bruyant d'un ramier.



Mais c'est surtout le plaisir de voir travailler son chien, le voir remonter une piste, douter, se tromper, refaire le pied à la recherche du gibier. Rien n'est forcé, c'est une communion avec l'animal, faite de regards, de gestes, de confiance, l'homme observe, le chien cherche. Ce n'est pas seulement la quête du gibier, c'est un lien profond de complicité entre les deux.

La chasse s'inscrit dans un rapport respectueux et équilibré avec la nature.

Le plaisir de chasser, c'est aussi celui du partage, partage du gibier, du récit de la journée au retour d'une longue quête où l'on a pris du bonheur, loin des préoccupations de la vie courante.

Jean-Luc TESSIER

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Pourquoi des amicales de donneurs de sang ?

Parce que le sang artificiel n'existe pas et que, sans les donneurs, l'équivalent d'une population comme celle d'Angoulême serait rayée de la carte tous les ans en France.

Or, les centres de transfusion ont besoin de relais au niveau local pour sensibiliser, mobiliser la population et les aider dans l'organisation des collectes. Aux docteurs, la partie purement médicale et transfusionnelle, alors que les responsables de l'Amicale prennent en charge l'information, l'accueil et la restauration des donneurs lors des collectes.

Chaque année, 1,7 million de personnes donnent leur sang, générant 3 millions de dons. Et chaque année, il faut en moyenne recruter 170 000 nouveaux donneurs, avoir les 10 000 dons par jour nécessaires pour répondre aux besoins des malades. Un million de patients par an sont soignés chaque année avec des produits sanguins.

Donner son sang n'est pas un devoir, mais un geste citoyen vers l'autre, qui nécessite de respecter les conditions du don pour sa sécurité et celle du malade.

Pour pouvoir donner son sang, il faut d'abord peser plus de 50kg, n'avoir jamais été transfusé, être majeur et avoir moins de 71 ans. Des ajournements passagers peuvent être donnés par les médecins. Se renseigner à l'EFS (centre de transfusion) 05.45.91.46.44.

Prochaines collectes, toutes de 16 h 30 à 19 h 30.

Anais :	mercredi 28 janvier
Saint-Amant-de-Boixe :	mercredi 25 mars
Tourriers :	mardi 26 mai
Marsac :	jeudi 27 août
Vars :	lundi 26 octobre
Saint-Amant-de-Boixe :	mercredi 30 décembre

J.-Paul MICHELOT

Le club Nos Villages a repris ses activités après la pause estivale.

Chaque mardi, nous accueillons à la salle des fêtes de Xambes toutes celles et tous ceux qui veulent jouer aux cartes ou à autre chose et nous leur offrons une pâtisserie faite maison et un verre de cidre ou une tasse de café.

À partir du 13 novembre, si vous voulez que nous fassions un petit bout de chemin ensemble, rendez-vous à 14 h sur la place de la Salle des Fêtes et en route pour un bol d'air et un petit effort physique.

Le repas d'automne s'est effectué dans la bonne humeur autour d'un cochon farci et grillé.

Le troisième jeudi du mois de novembre, l'arrivée du beaujolais nouveau a regroupé une quarantaine de personnes. Rendez-vous convivial et agréable autour d'andouillettes et saucisses grillées accompagnées de pommes de terre sautées.

L'année 2025 va bientôt se terminer et il va falloir penser à 2026, alors rendez-vous le 20 janvier 2026 à la salle des fêtes pour l'assemblée générale où un nouveau bureau sera élu et pourra discuter des activités à venir.

En attendant nous vous souhaitons un joyeux Noël et une belle année 2026.

Nous remercions les bénévoles qui participent à chaque évènement ainsi que la mairie qui nous soutient pleinement.

Encore bonnes fêtes.

Franceline PÉROTEAU



Le traditionnel repas d'automne.
Photo Franceline Péroteau

La rentrée a été douce à l'école de Xambes.

Cette année ce sont 35 élèves qui ont fait leur rentrée en septembre, le sourire aux lèvres.

Depuis plusieurs années, en octobre, à l'occasion de la semaine du goût, les deux classes ont pour habitude de réaliser plusieurs recettes et d'inviter les parents à une dégustation. « De toutes les couleurs ! » étant le thème retenu, les élèves ont concocté des recettes en fonction des couleurs des aliments. Sur la table se côtoyaient une tarte à la myrtille (violet/noir), un gâteau aux marrons (marron), une tarte au citron (jaune), un *carrot cake* (orange), un jus kiwi-citron vert (vert), un jus cerise griotte-grenade (rouge). Comme toujours, ce moment convivial et apprécié de tous fut un succès !

Les écoles du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) et l'APE (association des parents d'élèves) ont travaillé en commun pour organiser le marché de Noël qui s'est déroulé le vendredi 19 décembre au soir, à la salle des fêtes de Xambes. Comme à l'accoutumée, les enseignantes ont tenu un stand de vente des objets de Noël réalisés par les enfants et l'APE s'est occupée de la partie restauration-buvette.

L'année 2025 s'achève et l'école de Xambes s'apprête à accueillir deux nouveaux élèves en TPS (toute petite section) dès janvier 2026, au retour des vacances de Noël.

Vous trouverez ci-dessous une production collective des élèves, sous la forme d'une carte qui a accompagné les paniers de fin d'année distribués par la commune.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE



Une rentrée placée sous le signe de l'énergie et de la convivialité

Cette nouvelle année scolaire démarre avec enthousiasme pour l'Association des Parents d'Élèves Les Petits Loups. Le bureau, désormais renforcé, se compose d'Anne-Lise THOMAS (présidente), Justine PIET (présidente-adjointe, nouvellement intégrée au bureau), Mathieu THOMAS (trésorier), Sabine DEDRIECH (secrétaire) et Arthur BESNARD (secrétaire-adjoint, également nouveau membre du bureau). Nous sommes heureux de compter sur ces énergies complémentaires pour accompagner la vie associative et les projets de l'année.

L'association se voit également enrichie de nouveaux membres actifs, dont l'implication est déjà très appréciée : Jessica RÉGEON, Armelle BONNEFONT et Claire ROLAND. Leur présence contribue à dynamiser les initiatives menées pour les enfants et les familles.

Le 3 octobre, Les Petits Loups ont participé au marché de Xambes, où la commune confie chaque année la gestion de la buvette à une association locale. Malgré une météo capricieuse, la bonne humeur était au rendez-vous et l'équipe a assuré avec plaisir buvette et petite restauration. Un moment chaleureux qui reflète l'esprit de notre village.

Nous avons ensuite poursuivi avec notre incontournable soirée d'Halloween, à la salle des fêtes de Xambes. Sorcières, citrouilles, petits monstres et grands sourires ont animé la soirée. Les enfants ont pu parcourir les rues du village pour récolter des bonbons chez les habitants, nombreux à avoir joué le jeu. Un grand merci à eux pour leur accueil et leur enthousiasme, qui font vivre cette belle tradition.

Afin de poursuivre cette dynamique, deux prochains rendez-vous sont d'ores et déjà fixés.

Le 19 décembre a eu lieu le marché de Noël de l'APE, organisé par notre association. Les familles ont pu y déguster tartiflette, vin chaud et autres gourmandises, et découvrir les magnifiques productions réalisées par les enfants grâce à la contribution et à la créativité des enseignantes. Un moment chaleureux et très attendu chaque année.

Les 10 et 11 janvier prochains, une benne sera à votre disposition sur le parking de l'école de Xambes (devant la cantine) pour recueillir vieux papiers et cartons usagés. Le produit de leur vente servira à financer les projets de nos écoles.

Le 6 février, place à la boum de l'école à Villognon, qui promet d'offrir aux enfants une soirée joyeuse et animée.

L'APE Les Petits Loups poursuit son objectif : créer des moments festifs et fédérateurs pour soutenir les projets scolaires et renforcer le lien entre les familles, l'école et la commune. D'autres événements sont en préparation, et nous serons ravis de vous y retrouver nombreux.

Cordialement,

Anne-Lise THOMAS



19 décembre : marché de Noël dans la salle des fêtes de Xambes.

Photo Mathieu Tomas

RANDONNÉE SAINT-AMANT-DE-BOIXE / XAMBES



Photo J.-L. Jonquet

Ils étaient une trentaine à avoir bravé la canicule de ce dimanche 17 août pour participer à la randonnée pédestre : « Une abbaye et son prieuré oublié ».

Parmi eux, quelques touristes (Deux-Sèvres, Loir-et-Cher...), des Angoumoisins, mais aussi des habitués des communes voisines (notamment Paul Pinganaud, le maire de Saint-Amant-de-Boixe, accompagné de ses filles, et Jean-Pierre Vigier, conseiller municipal de Vouharte, avec son épouse) et des nouveaux habitants de la région.

Partis de l'abbatiale à 9 h 30, ils sont arrivés à Xambes à 11 h après avoir suivi le chemin blanc qui passe entre La Bernarde et le bois des Guillots puis longe les éoliennes.

À l'intérieur de l'église Notre-Dame de Tous-Biens les attendaient une dizaine de Xambois venus écouter l'exposé d'Anaël Vignet, archéologue médiéviste et directeur de l'Espace d'Architecture romane de l'abbaye, qui guidait la marche. En une vingtaine de minutes, il a brossé un rapide panorama historique du monument.

L'édifice actuel est daté du 11^e siècle pour la partie la plus ancienne. On sait cependant qu'il existait une église antérieure car elle est attestée par une charte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe¹, qui nous apprend qu'en 988 le comte d'Angoulême, Guillaume IV Taillefer, restitue à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe l'église de Xambes (mentionnée sous le nom de *Centum Bene*). On note que l'église « est restituée », ce monument initial existait donc avant 988.

Puis en 1160, se produisent des faits extraordinaires. Des reliques de sainte Marie-Madeleine et de saint Vincent martyr sont découvertes dans le puits à proximité de l'église (l'actuel Puits des Miracles), sans que l'on ne sache ni dans quelles circonstances a lieu cette découverte, ni comment ces reliques sont arrivées là. De nombreux miracles se produisent alors, attirant une foule de pèlerins. Ils donnent naissance à un pèlerinage décrit dans la charte n° 243 comme un véritable petit Lourdes. Le pèlerinage tombe ensuite dans l'oubli avant d'être relancé au début du 20^e siècle par le clergé. Celui qu'on appelle désormais « le pèlerinage du Puits des miracles » s'arrêtera avec l'arrivée de la Première Guerre mondiale. Relancé une deuxième fois en 1932, il cessera définitivement en 1939 après la mobilisation du curé de Xambes.

1. André DEBORD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe*, Société archéologique et historique de la Charente, Impr. Oudin-Beaulu, Poitiers, 1982, charte n° 4.



2. Le pèlerinage du Puits des Miracles (fin 19^e ou début 20^e).

Arch. Au Fil du Temps, fonds Laborde

Anaël Vignet évoqua aussi le prieuré de Xambes rattaché à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe dont l'abbé nommait directement le prieur. On ignore la date de sa création, la première mention écrite est assez tardive : 17^e siècle. De petite taille (deux ou trois moines), il était destiné, comme tous les prieurés, à collecter des revenus pour l'abbaye. Les bâtiments, aujourd'hui disparus, se situaient au nord de l'église et dans la propriété actuelle du Clos Mondésir. Quelques vestiges subsistent dans certains murs du lotissement qui font face à la façade nord de l'église.

L'habitation du Clos Mondésir a été entièrement reconstruite à l'emplacement de la maison des moines. Ses propriétaires, la famille Laborde, avaient dans leur parenté un photographe qui fit à la fin du 19^e siècle plusieurs clichés très intéressants pour notre histoire locale. On possède notamment une dizaine de photos du pèlerinage au début du 20^e siècle (voir illustration n° 2) dont une série de clichés rares, aimablement communiquée par les descendants du photographe, la famille Faury, montrant en 1910 une altercation entre la procession des catholiques et une contre-manifestation de « libres penseurs ». L'association d'histoire locale Au Fil du Temps a pu aussi acquérir, lors d'une vente sur Internet, une autre série de ses clichés. Nous reproduisons ci-dessous (illustration n° 3) l'un d'eux qui présente le chevet de l'église avec, à sa droite, vraisemblablement l'ancienne « maison des moines » avant les travaux du Clos Mondésir. On devine à l'arrière-plan les bâtiments de l'exploitation agricole du prieuré.



3. Le chevet de l'église et les vestiges du prieuré avant construction du Clos Mondésir
(fin 19^e ou début 20^e). Arch. Au Fil du Temps, fonds Laborde

La présence du prieuré pourrait expliquer la disposition de l'église qui avait une double fonction : prieurale et paroissiale. Le chœur était réservé aux moines et la nef était utilisée pour les cérémonies de la paroisse. Cela pourrait expliquer notamment que le chœur soit en meilleur état car le prieuré disposait de davantage de revenus que la paroisse...

Après s'être désaltérés avec l'eau fraîche mise à disposition par la municipalité, les randonneurs ont pris le chemin du retour qui devait les ramener à l'abbaye en passant par le bois des Guillots.

J.-Louis JONQUET

Tous nos remerciements à nos concitoyens, Pierrette, Josette, Françoise, Anne-Marie et Jean, pour leur accompagnement au fil de cette visite.

Pour en savoir plus sur le pèlerinage, voir la revue *Jadis le canton de Saint-Amant-de-Boixe et ses environs* :

- N° 3, année 2004, « Le pèlerinage de Xambes : les origines ».
- N° 4, année 2005, « Le pèlerinage de Xambes : sa renaissance au 19^e siècle ».
- N° 5, année 2006, « Le pèlerinage de Xambes : le temps des troubles ».
- N° 6, année 2007, « Le pèlerinage de Xambes : 1932-1939 ».

Le 3 octobre, la municipalité a de nouveau accueilli le Petit Marché xambois, un rendez-vous désormais bien ancré dans la vie locale. Organisé deux fois par an, ce marché réunit fidèlement producteurs et artisans du territoire, venus proposer un large éventail de produits : pain, pâtisseries, fromages, huîtres, confiseries, miel, charcuterie, plats cuisinés, légumes, spécialités de canard, rémouleur.

Pour cette édition, un nouvel acteur a participé à l'événement : l'Association des Parents d'Élèves (APE), chargée pour la première fois du point cuisson et de la buvette. L'équipe de bénévoles a proposé des *potatoes* en accompagnement, une nouveauté qui a rencontré un bel accueil auprès des visiteurs.

Malgré un temps maussade, la fréquentation s'est révélée correcte, preuve de l'attachement des habitants à ce moment de convivialité et de rencontres.

Rendez-vous au prochain marché pour continuer à faire vivre cette belle dynamique locale !

Les dates précises vous seront communiquées. Ils auront lieu comme à l'habitude au mois d'avril et d'octobre.

Céline BAUSSAY



Photo J.-L. Jonquet

Comme cela avait été annoncé dans notre bulletin municipal de juillet, c'est le samedi 11 octobre dernier que Xambes a accueilli l'association « Au Fil du Temps le canton de Saint-Amant-de-Boixe » pour la présentation du nouveau numéro de sa revue d'histoire locale *Jadis*. Merci à Denis et à Patrick pour leur aide à la préparation matérielle de la salle des fêtes.

Lancée en 2002, cette publication propose des articles sur tous les aspects du patrimoine de la région de la forêt de la Boixe : histoire, architecture, archéologie, patois, vie quotidienne... Le sommaire de ce n° 23 l'illustre bien. On y traite notamment de la course automobile Paris-Madrid qui a traversé Tourriers en 1903, des fouilles archéologiques au château de Montignac-Charente, des voies romaines dans notre région, des « cahiers des instituteurs » pendant la Première Guerre mondiale...

Jadis est ouvert aussi bien aux « spécialistes » (historiens, archéologues, linguistes...) qu'aux « amateurs » (entendus ici comme « ceux qui aiment l'histoire »). Son but est de valoriser le patrimoine local, dont la richesse est méconnue. En prenant conscience de son importance, les lecteurs seront amenés à le protéger.

La revue ayant une vocation intercommunale, la présentation du nouveau numéro a lieu dans une commune différente chaque année et une conférence sur un thème historique local l'accompagne. Anaël Vignet a donc fait un exposé sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, actualisée à la lumière de la thèse qu'il a récemment soutenue sur le sujet.

Comme de coutume, les 70 personnes qui y ont assisté ont été invitées à terminer l'après-midi autour du verre de l'amitié offert par l'association.

J.-Louis JONQUET



Photo J.-L. Jonquet

C'est au cours du rangement des archives communales que la municipalité a pris conscience que le Football Club de Xambes avait été créé il y a tout juste 50 ans¹. L'idée de commémorer cette création s'est alors fait jour.

Le 15 novembre dernier, la mairie a donc proposé une exposition-souvenir dans la salle des fêtes. Sur la scène étaient présentés de nombreux accessoires : anciens ballons, maillots, trousse à pharmacie, coupes, licences... Sur les murs, une cinquantaine de photos de joueurs et des différentes équipes. Nous profitons de ces lignes pour adresser nos sincères remerciements à tous ceux, ils sont nombreux, qui ont bien voulu nous confier leurs clichés et partager leurs souvenirs.

Puis, dans la soirée, une petite centaine de personnes se sont retrouvées pour partager le repas organisé par le Comité des Fêtes (voir p. 12). Avec une séquence émotion, au moment de l'apéritif, quand tous les anciens joueurs et anciens dirigeants se sont rassemblés pour la photo souvenir.

Au cours du repas, une vidéo de 1995, prêtée par Francis Régeon, a été diffusée. Elle avait été tournée lors d'une soirée festive du club. L'occasion de jouer au traditionnel « Qui est-ce ? » pour tenter de reconnaître les participants, à l'époque. Tous nos remerciements au propriétaire de la vidéo qui a obligeamment offert une copie numérisée à nos archives municipales.

Document sur l'histoire de la commune et témoignage de l'évolution de la société, son intérêt sociologique ne fera que croître au fil des ans. Gageons que pour l'anniversaire des 100 ans du club, sa rediffusion connaîtra un succès retentissant. Rendez-vous en 2075 !

Cédric RÉGEON
Jean-Louis JONQUET



Anciens joueurs et anciens dirigeants réunis pour la photo des 50 ans.

Photo Estelle Drouet

1. Sur l'histoire détaillée du foot dans la commune, voir *Des Nouvelles de Xambes* n° 56.

Le 11 novembre dernier a eu lieu la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice de 1918. Madame la Maire, accompagnée d'élus municipaux, et en présence d'anciens combattants de Saint-Amant-de-Boixe, a donné lecture du message de Madame Catherine Vautrin, ministre de Armées et des Anciens combattants, et de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Puis ce fut le dépôt de la gerbe au pied du monument et l'énumération de la liste des Morts pour la France.

La Municipalité remercie vivement les habitants présents. Ils se sont vu offrir une boisson chaude et des viennoiseries en remerciement de leur participation.



Photo J.-L. Jonquet

Appel à bénévolat

La section Saint-Amant-de-Boixe de la Fédération nationale des Combattants républicains (FNCR) lance un appel à bénévolat pour exercer la mission de porte-drapeaux lors des cérémonies (8-Mai, 11-Novembre et 19-Mars). Les porte-drapeaux (hommes ou femmes, anciens combattants ou non, sans aucun critère d'âge) assurent le service du port de drapeau tricolore, mission hautement symbolique puisqu'il s'agit de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester en mairie.

Jean-Louis JONQUET

INFORMATIONS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

Décès : FRAINAUD Jean-Louis, 8 décembre 2025.
HAYS Angélique, 10 décembre 2025.

RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Pour effectuer le recensement, contacter le secrétariat de la mairie.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard (Tél. : 06 21 20 64 90).

Tarifs : Week-end

Habitants de la commune : 120 € + 750 € de caution.

Personnes habitant hors commune : 240 € + 750 € de caution.

En semaine

Habitants de la commune : 50 € + 750 € de caution.

Personnes habitant hors commune : 100 € + 750 € de caution.

Gratuité pour les manifestations et activités des associations locales.

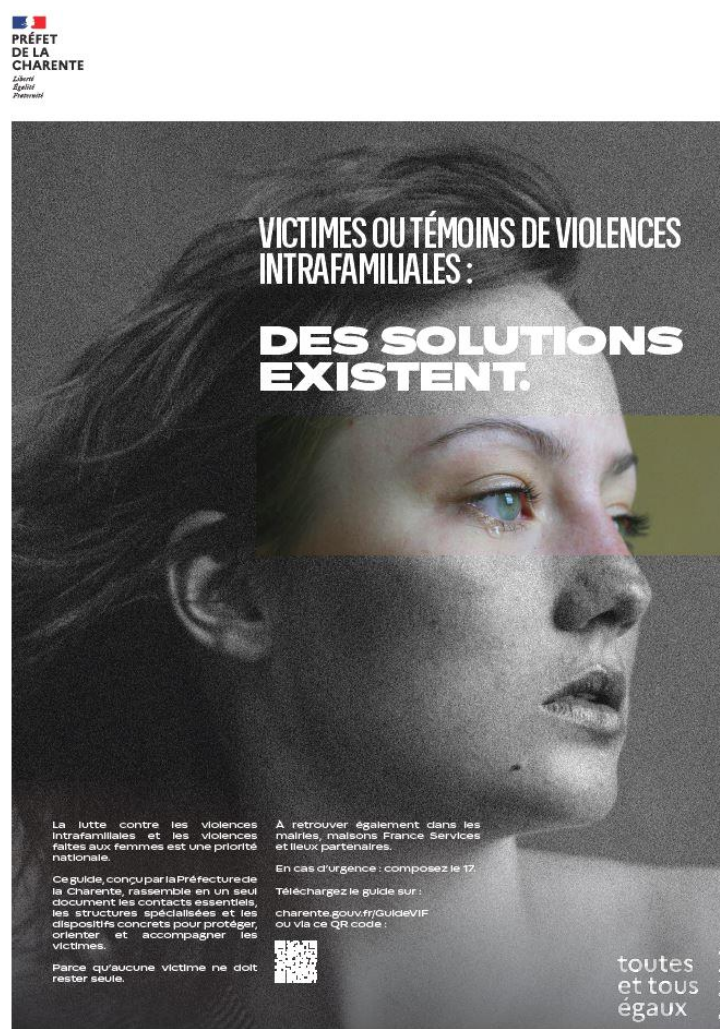
GUIDE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La Préfecture de la Charente et le Parquet d'Angoulême ont mis en ligne le Guide des dispositifs dédiés aux victimes de violences intra-familiales en Charente, désormais accessible à toutes et tous sur **charente.gouv.fr/GuideVIF**

Ce guide pratique recense, de manière claire et accessible, les dispositifs départementaux destinés à protéger et accompagner les victimes de violences intrafamiliales.

Il s'adresse à la fois aux professionnels de terrain, aux élus et au grand public, afin de favoriser une meilleure orientation et une prise en charge plus rapide et coordonnée des victimes. Il rappelle qu'il existe des solutions, des interlocuteurs et des soutiens partout en Charente.

Les violences intrafamiliales ne sont pas une fatalité. Ce guide s'inscrit dans la mobilisation de l'État, de la Justice et de l'ensemble des acteurs charentais pour protéger les victimes, sanctionner les auteurs et faire reculer la honte et la peur.



LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

À la suite d'un signalement effectué par une habitante de Xambes, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) a installé deux pièges dans la rue Principale qui ont confirmé la présence du moustique tigre dans notre commune. Nous renouvelons donc les conseils de prévention que nous avons déjà publiés dans le précédent numéro de notre journal municipal. Nous vous invitons à être vigilants dès que les beaux jours seront de retour.

Originnaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre gagne progressivement toutes les régions françaises. Cette prolifération est inquiétante car il peut transmettre des maladies graves : dengue, chikungunya ou virus Zika.

Il est possible de ralentir son extension avec quelques gestes simples. Pour se développer la femelle a absolument besoin de réservoirs remplis d'eau, même de très petite taille.

Pour éviter sa prolifération, la meilleure chose à faire est donc de détruire les lieux de ponte en vidant régulièrement les endroits où l'eau stagne : seaux, arrosoirs, coupelles, couvercles, bouchons, bâches pliées, pneus, regards... Penser aussi à couvrir les récupérateurs d'eau (éventuellement avec de la toile à moustiquaire) : bidons, arrosoirs, récupérateurs... Mettre des poissons dans les bassins : ils mangeront les larves. Ces petits gestes simples, répétés régulièrement, peuvent faire la différence et ralentir fortement son développement. Essayer aussi de favoriser ses prédateurs naturels : hirondelles et libellules.

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m. **Son élimination ne peut donc être efficace que si les actions sont menées collectivement entre voisins.**

De très petite taille (0,5 cm – plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro), il se reconnaît à ses rayures blanches sur son corps noir. Contrairement au moustique commun, il est silencieux.



Photo Anses ([anses.fr](https://www.anses.fr)).

Christophe ROTURIER
Boucherie-charcuterie
06 07 34 44 21

Belinda DAVIDSON
Professeure d'anglais
(Adultes et enfants)
06 42 85 17 38

Le Relais des chasseurs
Bar Restaurant
06 46 85 35 78

Bâti Clain
Vincent CLAIN
Artisan en rénovation
06 47 73 15 21

Angélique STASIAK
Électricité générale
Plomberie, sanitaire
Chauffage central
05 45 39 83 74

Xambes automobiles
Mécanique
Tôlerie Peinture
05 45 93 15 45

Cédric RÉGEON
S.A.R.L RÉGEON TP
06 22 45 42 82

J.-Charles TESSIER
L'atelier d'Athanas
Aménagement de véhicules
Menuiserie et charpentes bois
06 84 91 63 86

Gisèle MAGUIER-GRUET
Les Ateliers GMG
Peintre décorateur
Enduits/patines murales
Revêtement sols/murs
06 89 43 23 50

Ocealia
Coopérative agricole
05 45 39 71 78

Eva et Vincent
Distributeurs indépendants
Forever Bien être et Cosmé-
tiques à l'Aloé Vera
06 07 07 76 70

Coco Anim'
Animations musicales
et visuelles
06 73 10 71 38

Valérie TOULOUSE
Les couleurs de val
Peintre en bâtiment
Neuf et rénovation
06 09 89 95 94

Esperanza LÉAU
Assistante maternelle agréée
06 23 17 26 70

Grégory RACAUD
Poseur, menuisier
Agencement intérieur-extérieur
Travaux de serrurerie
06 60 57 53 90

Le Clain d'œil d'Eva
Nail art à domicile
06 07 07 76 70

Illustration 1^{re} de couverture :
Jérémy Astric
(assisté du Père Noël).

Des Nouvelles de Xambes n° 57
Magazine gratuit
Diffusé à 160 exemplaires
Responsable de la publication :
Géraldine JÉRÔME
Impression :
Mairie de Xambes (Charente)
Conception et réalisation :
Commission Communication
Dépôt légal : décembre 2025